

	MASTER				année 2022-2023
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES				M2
Mention :	Information Communication				
Parcours :	Communication numérique des organisations				
Volume horaire étudiant	24h	396h	/	3 mois (minimum)	420h (dont 118h travail pédagogique encadré)
	Cours magistraux	Travaux dirigés	TP	Stage	Total
Formation dispensée en :	français				

Contacts

Responsable de la formation Fabien BONNET fabien.bonnet@u-bourgogne.fr	Composante de rattachement UFR Lettres et philosophie
Responsable de la scolarité Raluca COANDA secretariat.info-com@u-bourgogne.fr	Département InfoCom 36 rue Chabot-Charny (4 ^e étage) tél : 03 80 58 98 43 / bureau n°214

Objectifs de la formation et débouchés

■ Objectifs :

Le Master "Communication numérique des organisations" prépare aux métiers de la **communication externe et interne** des organisations (entreprises privées et institutions publiques). Il fournit des **éléments théoriques** sur les enjeux de la communication numérique et de la gestion de l'information dans les organisations. Il prépare à des **missions de communication ou de gestion des connaissances** en entreprise ou dans les organismes publics : analyse des besoins, conception et mise en œuvre de stratégies, gestion de projets, gestion de la connaissance, missions de conseil, accompagnement au changement numérique.

Il donne des **compétences professionnelles** permettant la conception d'outils de communication (texte/image/web), l'animation et l'administration de sites web et d'outils de veille, la gestion des réseaux sociaux, la pratique du webmarketing, la gestion de plateformes de contenus d'entreprise (ECM), des documents numériques et du travail en ligne.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

- **Chargé de communication** en agence, dans les entreprises et les institutions publiques : élaboration de stratégies de communication multicanal, conception de campagnes, création de supports numériques et gestion de sites web.
- **Social media manager** : gestion de l'image numérique, stratégie de réseaux sociaux et animation de communautés virtuelles.
- **Chargé de projet en gestion de l'information** : veille, gestion de la connaissance interne des organisations et de l'Intranet, organisation du travail collaboratif en ligne, organisation de la dématérialisation, formation et accompagnement aux changements numériques.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Compétences techniques : conception d'outils de communication (texte/image/web), administration de sites web de communication, plateformes de gestion de contenus d'entreprise (ECM) et de travail collaboratif, gestion des documents numériques et métadonnées.

Compétences générales : expression écrite dans un contexte de communication, gestion de projets marketing et de communication, animation des réseaux sociaux, veille.

Compétences spécifiques : stratégies de communication interne et externe, stratégies de veille, conduite du changement numérique et de la dématérialisation, gestion des connaissances.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Spécialisations en communication des organisations : communication politique, communication des collectivités territoriales, communication engageante, communication des marques.

Mise en œuvre de compétences dans des missions professionnelles variées : stratégies de communication et de veille, organisation des flux d'information, analyse de besoins et gestion de projets en communication interne ou externe, formation et accompagnement au changement numérique, gestion et animation de communautés numériques et professionnelles.

Prolongement des compétences acquises en M1 (et dès la L2) sur l'environnement numérique de travail et élargissement de celles-ci aux plateformes d'ECM (gestion de contenu d'entreprise) leader dans le marché (propriétaire et open source) et aux problématiques de la dématérialisation.

Modalités d'accès à l'année de formation

■ En formation initiale

Pour les étudiants titulaires d'un master 1^e année en Sciences de l'Information et de la communication : dépôt d'un dossier de candidature.

Pour les candidats non titulaires d'un master 1^e année en Sciences de l'Information et de la communication : examen d'un dossier candidature (prérequis nécessaires) + entretien éventuel.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/>)

■ Alternance

Le diplôme est ouvert à l'alternance en contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Le calendrier de la formation est adapté en conséquence et suit donc le rythme de l'alternance (2 semaines à l'Université et 2 semaines dans la structure d'accueil).

Master (2^{ème} année) Mention Information Communication
Parcours Communication numérique des organisations
SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Communication interne	Organisation du travail en ligne		14 (+7 Travail Pédagogique Encadré)	21	3	CC		1
	Conduite du changement		14 (+7 TPE)	21	3	CC		1
	Actions de formation interne		14 (+7 TPE)	21	3	CC		1
TOTAL UE			42 (+21 TPE)	63	9			3
UE 2	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Communication externe	Gestion de marque	12	14 (+7 TPE)	33	4	CC		2
	Communication numérique et réseaux sociaux		14 (+7 TPE)	21	4	CC		1
TOTAL UE		12	28 (+14 TPE)	54	8			3
UE 3	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Outils numériques	Création graphique		16 (+8 TPE)	24	3	CC		1
	Communication et données		12 (+6 TPE)	18	2	CC		1
	Création web		16 (+8 TPE)	24	3	CC		1
TOTAL UE			44 (+22 TPE)	66	8			3
UE 4	discipline	CM	TD	total	ects	type éval ⁽¹⁾	coef. CC	coef. total
Pratiques professionnelles	Projet collectif ou individuel		20	20	5	CC		2
	Séminaire professionnel		10	10		pas de note		
TOTAL UE			30	30	5			2

TOTAL S3	12h	144h (+57h TPE)	213h	30
----------	-----	-----------------	------	----

SEMESTRE 4

UE 5	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Fondamentaux de la communication	Problématiques managériales	6	12 (+6 TPE)	24	1	CC		2
	Méthode et enjeux de conception	6	12 (+6 TPE)	24	1	CC		2
	Technologie, démocratie et territoires		14 (+7 TPE)	21	1	CC		1
	Anglais professionnel		12 (+6 TPE)	18	1	CC		1
TOTAL UE		12	50 (+25 TPE)	87	4			6
UE 6	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Gestion de l'information dans les organisations	Cultures métiers et spécificité des enjeux de la communication		12 (+6 TPE)	18	1	CC		1
	Gestion des contenus d'entreprise		14 (+7 TPE)	21	1	CC		1
	Stratégie de veille		14 (+7 TPE)	21	2	CC		1
TOTAL UE			40 (+20 TPE)	60	4			3
UE 7	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Pratiques professionnelles	Séminaire professionnel		12	12		Pas de note		
	Stage de 3 mois minimum (ou 462 heures)				16	rapport + oral		9
TOTAL UE			12	12	16			9
UE 8	discipline	CM	TD	total	ects	type éval	coef. CC	coef. total
Outils numériques	Création vidéo		16 (+8 TPE)	24	3	CC		1
	Atelier multimédia		16 (+8 TPE)	24	3	CC		1
TOTAL UE			32 (+16 TPE)	48	6			2

TOTAL S4	12h	134h (+61 TPE)	207h	30
----------	-----	----------------	------	----

Total S3 + S4	24h	278h (+118 TPE)	420h	
----------------------	------------	------------------------	-------------	--

Modalités de contrôle des connaissances

Les règles communes aux études LMD sont précisées sur le site de l'Université <http://www.u-bourgogne.fr/>

■ Session d'examen, précisions

Le stage commence après les derniers cours du second semestre. Il ne concerne pas les étudiants en alternance.

L'évaluation de la totalité des enseignements est prévue en contrôle continu. Il faudra prévoir 5 jours pour l'organisation des soutenances des projets collectifs et des stages.

La UE4 (« pratiques professionnelles ») ne peut pas donner lieu à une épreuve de rattrapage.

■ Règles de validation et de capitalisation

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Statut de l'étudiant salarié

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 10h par semaine et un contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante) peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du secrétariat (présentation d'une attestation de l'employeur) lors de l'inscription aux examens et au plus tard dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.